

Plan d'études national de mise en œuvre à les écoles professionnelles

Agente d'exploitation / Agent d'exploitation CFC

1^{re} année d'apprentissage

Organe responsable : Association suisse des agents d'exploitation en collaboration avec l'Association suisse des enseignants en école professionnelle pour les agents d'exploitation (ASEEPAE)

Version: 1.0 du 22. Juillet 2022

Rédigé par :
Angehrn Lukas
Both Dominique
Bouvier Hubert
Cadra Fornera Tamara
Eder Karin
Gachet Emile
Gilliand François
Halter Markus
Jan Marc-Henri
Lottenbach Pirmin
Maire Gaël
Müller Alex
Schütz Michael
Schwaiger Martin
Willi Peter

Table des matières

1	Conditions cadres découlant des documents de base	4
1.1	Tableau relatif à la coopération entre les lieux de formation CFC	4
1.2	Vue d'ensemble 1 ^{re} année d'apprentissage	6
2	Domaine de compétences opérationnelles A « Préparation des travaux d'exploitation »	10
2.1	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	10
2.2	Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage	11
2.3	Champ d'apprentissage 1: Expliquer les prescriptions légales et les concepts de sécurité	11
2.3.1	Activité typique	11
2.3.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	11
2.3.3	Médias d'apprentissage	12
2.4	Champ d'apprentissage 2 : Planifier et assurer la signalisation	13
2.4.1	Activité typique	13
2.4.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	13
2.4.3	Médias d'apprentissage	15
3	Domaine de compétences opérationnelles B « Nettoyage, entretien et maintenance des installations extérieures, des équipements et des bâtiments »	16
3.1	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	16
3.2	Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage	17
3.3	Champ d'apprentissage 1 : Expliquer l'utilisation et le traitement ciblés des matériaux, des machines et des outils	17
3.3.1	Activité typique	17
3.3.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	18
3.3.3	Médias d'apprentissage	19
3.4	Champ d'apprentissage 2 : Respecter les règles de sécurité	19
3.4.1	Activité typique	19
3.4.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	20
3.4.3	Médias d'apprentissage	21
3.5	Champ d'apprentissage 3: Expliquer l'utilisation des appareils et des produits de nettoyage	22
3.5.1	Activité typique	22
3.5.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	22
3.5.3	Médias d'apprentissage	23

4	Domaine de compétences opérationnelles C « Entretien des espaces verts »	24
4.1	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	24
4.2	Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage	24
4.3	Champ d'apprentissage 1 : Décrire les fonctions des organes des plantes et reconnaître les espèces végétales	24
4.3.1	Activité typique	24
4.3.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	25
4.3.3	Médias d'apprentissage	25
5	Domaine de compétences opérationnelles D « Exploitation des installations de sport »	26
6	Domaine de compétences opérationnelles E « Finalisation des travaux d'exploitation »	27
6.1	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	27
6.2	Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage	28
6.3	Champ d'apprentissage 1: Manipuler des substances dangereuses et gérer le stockage selon les instructions	28
6.3.1	Activité typique	28
6.3.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	28
6.3.3	Médias d'apprentissage	29
6.4	Champ d'apprentissage 2 : Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement	30
6.4.1	Activité typique	30
6.4.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	30
6.4.3	Médias d'apprentissage	32
6.5	Champ d'apprentissage 3 : Rédiger des rapports	32
6.5.1	Activité typique	32
6.5.2	Définition des contenus des objectifs évaluateurs	32
6.5.3	Médias d'apprentissage	33
7	Domaine de compétences opérationnelles F « Collaboration avec les clients et les collaborateurs »	34
8	Aides à la planification	35
9	Annexe	36

1 Conditions cadres découlant des documents de base


1.1 Tableau relatif à la coopération entre les lieux de formation CFC


Attribution des compétences opérationnelles des agent·e·s d'exploitation CFC sur les années d'apprentissage.

	1 ^{re} année d'apprentissage			2 ^e année d'apprentissage			3 ^e année d'apprentissage		
	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI
A: Préparation des travaux d'exploitation									
a1: Planifier les travaux d'exploitation sur la base du mandat ou de la planification hebdomadaire		Orange					Bleu	Orange	
a2: Préparer les matériaux, les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation		Orange		Bleu	Orange			Orange	
a3: Procéder à la signalisation du périmètre des travaux d'entretien, de nettoyage, de maintenance ou d'entretien des espaces verts	Bleu	Orange	Rouge						
a4: Informer les groupes concernés des restrictions liées aux travaux d'exploitation							Bleu	Orange	
a5: Mettre en œuvre le plan de sécurité de l'installation exploitée	Bleu	Orange	Rouge	Bleu	Orange		Bleu	Orange	Rouge
B: Nettoyage, entretien et maintenance des installations extérieures, des équipements et des bâtiments									
b1: Utiliser des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses dans le cadre des travaux d'exploitation	Bleu	Orange		Bleu		Rouge			
b2: Assurer la maintenance des machines et des petits appareils utilisés pour les travaux d'exploitation	Bleu	Orange	Rouge	Bleu	Orange	Rouge	Bleu	Orange	
b3: Nettoyer les équipements des installations extérieures	Bleu	Orange	Rouge		Orange			Orange	
b4: Entretien la structure des installations extérieures	Bleu	Orange	Rouge	Bleu	Orange	Rouge		Orange	Rouge
b5: Contrôler et entretenir les équipements des installations extérieures et intérieures ou situés sur des parties de bâtiments		Orange	Rouge	Bleu	Orange	Rouge	Bleu	Orange	Rouge
b6: Nettoyer les équipements situés à l'intérieur ou sur des parties de bâtiments (Domaines spécifiques «Service de conciergerie» et «Installations de sport»)	Bleu		Rouge						
b7: Contrôler et entretenir le mobilier et les installations techniques des bâtiments (Domaines spécifiques «Service de conciergerie» et «Installations de sport»)				Bleu		Rouge			Rouge

	1 ^{re} année d'apprentissage			2 ^e année d'apprentissage			3 ^e année d'apprentissage		
	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI
C: Entretien des espaces verts									
c1: Entretien les espaces verts									
c2: Remplacer des plantes à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments									
c3: Soigner les plantes d'intérieur (<i>Domaine spécifique «Service de conciergerie»</i>)									
c4: Entretien les cours et les plans d'eau dans les espaces privés et publics (<i>Domaine spécifique «Service de voirie»</i>)									
D: Exploitation des installations de sport									
d1: Surveiller la qualité de l'eau des piscines (<i>Domaine spécifique «Installations de sport»</i>)									
d2: Gérer et entretenir les locaux des installations techniques de traitement de l'eau des piscines et de préparation de la glace (<i>Domaine spécifique «Installations de sport»</i>)									
d3: Mettre en glace, entretenir et mettre hors glace des surfaces de jeux (<i>Domaine spécifique «Installations de sport»</i>)									
d4: Surveiller les bassins pendant l'exploitation des piscines, en collaboration avec un spécialiste (<i>Domaine spécifique «Installations de sport»</i>)									
E: Finalisation des travaux d'exploitation									
e1: Entreposer les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits de désinfection et de nettoyage, les carburants ainsi que le matériel courant									
e2: Eliminer les déchets et les matières recyclables de l'installation exploitée									
e3: Ranger le lieu de travail, entreposer les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation de sorte qu'ils soient prêts à être réutilisés et établir un rapport de ses propres travaux et des travaux effectués par les machines									
F: Collaboration avec les clients et les collaborateurs									
f1: Instruire les collaborateurs sur les travaux d'exploitation à effectuer									
f2: Traiter les réclamations des clients en lien avec les travaux d'exploitation									
f3: Préparer les infrastructures pour les événements et les manifestations, mettre sur pied et encadrer les événements et les manifestations									

 Entreprise

 École professionnelle (EP)

 Cours interentreprises (CI)

1.2 Vue d'ensemble 1^{re} année d'apprentissage

Tous les objectifs évaluateurs de la 1^{re} année d'apprentissage pour le lieu de formation école professionnelle sont listés ici.

DCO A	Préparation des travaux d'exploitation	50 périodes
CO	Objectifs évaluateurs EP du DCO A	
a.1	Planifier les travaux d'exploitation sur la base du mandat ou de la planification hebdomadaire	
	a1.ep2 : Ils utilisent les programmes de traitement de textes et de gestion des données. (C3)	
a.2	Préparer les matériaux, les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation	
	a2.ep2c : Ils calculent les besoins en matériaux pour différents mandats. (C3)	
a.3	Procéder à la signalisation du périmètre des travaux d'entretien, de nettoyage, de maintenance ou d'entretien des espaces verts	
	a3.ep1a : Ils citent les prescriptions en matière de signalisation et les mesures de sécurité selon la SUVA et le BPA ainsi que les directives de la CFST. (C1)	
	a3.ep1b : Ils établissent une liste de matériel en vue de travaux de signalisation selon la planification. (C3)	
	a3.ep4a : Ils décrivent les mesures de sécurité et la signalisation utilisées pour l'autoprotection, la protection d'autrui et la protection des biens lors des travaux d'entretien, de maintenance, de nettoyage et d'entretien des plantes à l'intérieur et à l'extérieur. (C2)	
	a3.ep4b : Ils expliquent les conséquences sur le plan légal en cas de non-respect des prescriptions de sécurité. (C2)	
	a3.ep5a : Ils décrivent le déroulement des travaux de signalisation. (C2)	
	a3.ep5b : Ils planifient ou esquissent une signalisation sur la base d'une situation de travail typique à l'intérieur ou à l'extérieur. (C3)	
	a3.ep5c : Ils expliquent les responsabilités lors de travaux de signalisation en fonction du propriétaire de la route. (C2)	
a.5	Mettre en œuvre le plan de sécurité de l'installation exploitée	
	a5.ep1a : Ils expliquent les principales directives ainsi que les droits et les devoirs en matière de sécurité au travail, d'hygiène et de protection de la santé. (C2)	
	a5.ep1b : Ils citent les principales directives de la CFST, les listes de contrôle de la SUVA ainsi que les éléments correspondants des solutions de branche MSST et ST SER. (C1)	
	a5.ep2a : Ils citent les prescriptions correspondantes relatives à la protection contre les incendies et à la sécurité des installations. (C1)	
	a5.ep2b : Ils expliquent le rôle d'un détecteur d'incendie. (C2)	

a5.ep2c : Ils expliquent les différentes classes de protection (indication des dangers) à l'aide des éléments correspondants. (C2)

a5.ep3 : Ils expliquent les concepts d'urgence, de sauvetage et de protection contre les incendies ainsi que leurs particularités. (C2)

a5.ep5 : Ils décrivent les mesures relatives à l'autoprotection, à la protection d'autrui et à la protection des biens en lien avec les différentes situations de travail. (C2)

DCO B Nettoyage, entretien et maintenance des installations extérieures, des équipements et des bâtiments 80 périodes

CO Objectifs évaluateurs EP du DCO B

b.1 Utiliser des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses dans le cadre des travaux d'exploitation

b1.ep3 : Ils énumèrent les machines de nettoyage qui nécessitent une formation ou une autorisation et indiquent les limites de leurs capacités. (C2)

b1.ep6 : Ils citent les machines pour les travaux d'exploitation et d'entretien qui requièrent une formation et un permis spécifiques et montrent la limite de leurs compétences. (C2)

b1.ep13 : Ils commentent les principales prescriptions de la SUVA pour une utilisation correcte des échafaudages mobiles, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices et des échelles. (C2)

b.2 Assurer la maintenance des machines et des petits appareils utilisés pour les travaux d'exploitation

b2.ep2b : Ils expliquent les réglementations spécifiques à la branche en matière de responsabilité en ce qui concerne l'utilisation des dispositifs de sécurité. (C2)

b2.ep3 : Ils commentent les règles cruciales de la SUVA qui s'appliquent dans le cadre des travaux de maintenance des machines et des petits appareils. (C2)

b.3 Nettoyer les équipements des installations extérieures

b3ep3a : Ils expliquent les appareils et machines de nettoyage courants ainsi que les moyens auxiliaires. (C2)

b3.ep3b : Ils citent les produits de nettoyage, d'entretien et de soin les plus courants ainsi que les moyens de traitement des surfaces. (C2)

b3.ep4a : Ils expliquent les caractéristiques sous l'angle du nettoyage des surfaces, des revêtements de sol et des matériaux les plus courants. (C2)

b3.ep4b : Ils expliquent les différents types de souillure et leur solubilité. (C2)

b3.ep8 : Ils citent les moyens auxiliaires techniques et les aides en matière de portage dans le cadre de travaux de nettoyage conformément aux directives de la SUVA. (C1)

b3.ep9a : Ils énumèrent les produits de nettoyage contenant des substances nocives pour la santé ou pour l'environnement. (C1)

b3.ep9b : Ils commentent les prescriptions légales en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques, de conteneurs de gaz sous pression et d'autres matériaux de nettoyage. (C2)

b.4 Entretien la structure des installations extérieures

b4.ep1a : Ils expliquent les réglementations opérationnelles et juridiques concernant l'entretien et la réparation des objets, des installations extérieures et des surfaces routières et des chemins généraux. (C2)

b4.ep2b : Ils décrivent les propriétés et l'utilisation des matériaux, machines, outils et moyens auxiliaires les plus courants utilisés pour les travaux d'entretien et de réparation à l'extérieur. (C2)

b4.ep7a : Ils expliquent les directives de la SUVA qui s'appliquent aux travaux dans les canalisations. (C2)

b4.ep7b : Ils expliquent la manière de mesurer l'oxygène dans les canalisations et les puits. (C2)

b.5 Contrôler et entretenir les équipements des installations extérieures et intérieures ou situés sur des parties de bâtiments

b5.ep8 : Ils expliquent les mesures de protection lors d'exposition au soleil. (C2)

b5.ep9 : Ils expliquent comment utiliser en toute sécurité l'air comprimé, les récipients sous pression et les bouteilles de gaz. (C2)

b5.ep12 : Ils décrivent les méthodes de traitement usuelles de métaux, de bois et de matières synthétiques. (C2)

DCO C	Entretien des espaces verts	20 périodes
--------------	------------------------------------	-------------

CO	Objectifs évaluateurs EP du DCO C
-----------	--

c.1 Entretien les espaces verts

c1.ep4a : Ils expliquent les organes de base d'une plante et de leurs fonctions. (C2)

c1.ep4b : Ils identifient et citent les noms des familles de plantes les plus courantes. (C2)

DCO E	Finalisation des travaux d'exploitation	50 périodes
--------------	--	-------------

CO	Objectifs évaluateurs EP du DCO E
-----------	--

e.1 Entreposer les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits de désinfection et de nettoyage, les carburants ainsi que le matériel courant

e1.ep1 : Ils expliquent l'installation nécessaire d'un lieu de déchargement et d'un entrepôt pour les produits chimiques, les produits de nettoyage et le matériel courant. (C2)

e1.ep2a : Ils expliquent les prescriptions relatives au déchargement et au stockage des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)

e1.ep2b : Ils expliquent l'étiquetage des substances dangereuses et nocives pour la santé. (C2)

e1.ep4 : Ils décrivent le processus de la commande au stockage en passant par la livraison des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)

e1.ep8a : Ils expliquent leur comportement dans des situations à risque lors de la manipulation de substances dangereuses et toxiques. (C2)

e1.ep8b : Ils expliquent les répercussions possibles et les mesures de protection lors de la manipulation de radon et de la naphtaline. (C3)

e.2 Eliminer les déchets et les matières recyclables de l'installation exploitée

e2.ep1a : Ils citent les prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement et des eaux dans le contexte de la gestion des déchets. (C2)

e2.ep1b : Ils montrent les possibilités de recyclage et de réutilisation des matériaux courants selon la liste des matériaux. (C2)

e2.ep1c : Ils expliquent la signification des notions de durabilité, d'efficacité énergétique et de cleantech dans le contexte des ressources disponibles. (C2)

e2.ep1d : Ils expliquent les principaux cycles des matériaux. (C2)

e2.ep3a : Ils décrivent les différents types de décharge. (C2)

e2.ep3b : Ils décrivent les directives relatives à la gestion sûre des déchets respectueuse de l'environnement dans le domaine interne et externe. (C2)

e2.ep4a : Ils expliquent la manière de traiter les déchets spéciaux dangereux. (C2)

e2.ep4b : Ils expliquent les conséquences possibles d'un comportement peu sûr et inapproprié sur le plan des ressources et de la protection de l'environnement. (C2)

e2.ep5 : Ils commentent les possibilités de rechercher des informations sur des matériaux inconnus. (C2)

e.3 Ranger le lieu de travail, entreposer les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation de sorte qu'ils soient prêts à être réutilisés et établir un rapport de ses propres travaux et des travaux effectués par les machines

e3.ep5a : Ils citent les principales données pour l'établissement d'un rapport complet d'une mission de travail. (C1)

e3.ep5b : Ils établissent un rapport sur les travaux exécutés, les matériaux et les machines utilisés ainsi que le temps consacré. (C3)

e3.ep7 : Ils établissent pour une situation de travail typique une esquisse avec des mesures et toutes les indications requises. (C3)

e3.ep8a : Ils vérifient un rapport quant à sa complétude, sa vraisemblance et sa traçabilité et, au besoin, complètent les données. (C3)

e3.ep8b : Ils expliquent les conséquences possibles de rapports incompréhensibles ou qui ne sont pas établis dans les délais. (C2)

2 Domaine de compétences opérationnelles A « Préparation des travaux d'exploitation »

2.1 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

CO	Situation de travail
----	----------------------

a.1	Planifier les travaux d'exploitation sur la base du mandat ou de la planification hebdomadaire
-----	--

Les professionnels reçoivent les commandes de travaux d'exploitation par le biais de différents canaux, numériquement ou physiquement, et établissent sur cette base la planification journalière. Ils hiérarchisent leurs tâches en fonction de leur importance, des ressources et des facteurs externes. Ils transmettent les annonces de retards, les modifications apportées à la planification ainsi que les feedbacks en temps utile aux parties concernées et à leur supérieur et prennent des mesures d'amélioration.

a.2	Préparer les matériaux, les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation
-----	--

Les professionnels définissent, à l'aide des plans correspondants, les matériaux, les machines, les petits appareils et les outils nécessaires à l'exécution des travaux. Ils organisent leur mise à disposition en temps utile sur le lieu de travail et tiennent compte de facteurs externes tels que les conditions météorologiques ou la circulation pour l'entreposage des matériaux, des équipements et des machines.

a.3	Procéder à la signalisation du périmètre des travaux d'entretien, de nettoyage, de maintenance ou d'entretien des espaces verts
-----	---

Les professionnels procèdent, conformément aux normes, à la signalisation de leur domaine de travail pour la protection des tiers et pour leur propre protection. Ils planifient la signalisation appropriée à l'intérieur et à l'extérieur et mettent les éléments de signalisation nécessaires en place en temps voulu. Lors de la mise en place de la signalisation, ils portent les équipements de protection individuelle (EPI) ainsi que les vêtements de signalisation requis pour être bien visibles des tiers dans la zone de circulation. Ils vérifient les systèmes de signalisation et de guidage à intervalles réguliers et lorsque des accidents ou des dommages sont signalés.

a.5	Mettre en œuvre le plan de sécurité de l'installation exploitée
-----	---

Les professionnels mettent en œuvre le concept de sécurité spécifique à l'installation conformément aux prescriptions relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à l'hygiène et à la protection contre les incendies. Ils analysent les dangers potentiels et remédient aux lacunes en matière de sécurité en concertation avec leur supérieur hiérarchique. En cas d'incident, ils agissent conformément au concept d'urgence et prennent les mesures appropriées. En cas d'accident dans leur entreprise, les professionnels prennent des mesures immédiates de sauvetage. Ils analysent la situation d'urgence et, après avoir assuré leur propre sécurité, évacuent les personnes en danger de la zone de risque. Ils appliquent leurs connaissances du BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillator). Ils organisent la

sécurisation du site de l'accident ou de la zone dangereuse et transmettent toutes les informations nécessaires lors de l'arrivée du service de secours.

2.2 Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage

Champs d'apprentissage	Référence à la CO	périodes
CA 1 : Expliquer les prescriptions légales et les concepts de sécurité	a1/a5	22
CA 2 : Planifier et assurer la signalisation	a2/a3	28

2.3 Champ d'apprentissage 1: Expliquer les prescriptions légales et les concepts de sécurité

22 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

2.3.1 Activité typique

Laure est en formation en première année d'apprentissage. Son supérieur, monsieur Marti, vient la voir et lui dit qu'elle doit réaliser un dispositif de sécurité antichute l'après-midi et qu'elle doit se préparer pour cela. À l'école professionnelle, Laure a beaucoup appris au sujet des prescriptions légales et des concepts de sécurité qui sont importants pour l'entreprise. Elle souhaite bien se préparer à la mission et réfléchit à la procédure à suivre pour mettre en œuvre la sécurité au travail. Elle étudie d'abord les solutions de branche, parmi lesquelles la SUVA et aussi les directives CFST sont particulièrement importantes. Ce faisant, elle note les éventuelles questions dont elle souhaite discuter avec son supérieur. Ensuite elle rassemble l'EPI adapté.

2.3.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

a1.ep2	Ils utilisent les programmes de traitement de textes et de gestion des données. (C3)
a5.ep1a	Ils expliquent les principales directives ainsi que les droits et les devoirs en matière de sécurité au travail, d'hygiène et de protection de la santé. (C2)

a5.ep1b	Ils citent les principales directives de la CFST, les listes de contrôle de la SUVA ainsi que les éléments correspondants des solutions de branche MSST et ST SER. (C1)
a5.ep2a	Ils citent les prescriptions correspondantes relatives à la protection contre les incendies et à la sécurité des installations. (C1)
a5.ep2b	Ils expliquent le rôle d'un détecteur d'incendie. (C2)
a5.ep2c	Ils expliquent les différentes classes de protection (indication des dangers) à l'aide des éléments correspondants. (C2)
a5.ep3	Ils expliquent les concepts d'urgence, de sauvetage et de protection contre les incendies ainsi que leurs particularités. (C2)
a5.ep5	Ils décrivent les mesures relatives à l'autoprotection, à la protection d'autrui et à la protection des biens en lien avec les différentes situations de travail. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

a5.ep1a	Ils expliquent les principales directives ainsi que les droits et les devoirs en matière de sécurité au travail, d'hygiène et de protection de la santé. (C2)
a5.ep1b	Ils citent les principales directives de la CFST, les listes de contrôle de la SUVA ainsi que les éléments correspondants des solutions de branche MSST et ST SER. (C1)
a5.ep2a	Ils citent les prescriptions correspondantes relatives à la protection contre les incendies et à la sécurité des installations. (C1)
a5.ep2b	Ils expliquent le rôle d'un détecteur d'incendie. (C2)
a5.ep2c	Ils expliquent les différentes classes de protection (indication des dangers) à l'aide des éléments correspondants. (C2)
a5.ep3	Ils expliquent les concepts d'urgence, de sauvetage et de protection contre les incendies ainsi que leurs particularités. (C2)
a5.ep5	Ils décrivent les mesures relatives à l'autoprotection, à la protection d'autrui et à la protection des biens en lien avec les différentes situations de travail. (C2)

Ils décrivent les bases de l'utilisation d'un tableur pour le traitement informatique des données et des textes. (a1.ep2)

Objectifs évaluateurs Aptitudes

a1.ep2	Ils utilisent les programmes de traitement de textes et de gestion des données. (C3)
--------	--

Ils traitent les données de manière simple.

2.3.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

- « a1 : Planifier les travaux d'exploitation sur la base du mandat ou de la planification hebdomadaire »
- « a5 : Mettre en œuvre le plan de sécurité de l'installation exploitée »

Module de connaissances

- « Expliquer les prescriptions légales et les concepts de sécurité »

2.4 Champ d'apprentissage 2 : Planifier et assurer la signalisation

28 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

2.4.1 Activité typique

Philippe a été chargé par son supérieur de couper la haie dans la rue. Il effectue une pré-analyse et réfléchit, entre autres, à quel type de barrage est le plus sécurisé et à partir de quand il doit rediriger les passants vers l'autre trottoir. Il consigne la procédure dans une esquisse et note les réflexions sur les ressources et matériaux nécessaires. Compte tenu de la situation, il décide de fermer complètement la route pour éviter que les passants ne trébuchent sur des branches coupées. Avant de s'atteler à la tâche, il prend encore une fois les règles de signalisation en main afin de s'assurer de mettre en place toute la signalisation et tous les marquages nécessaires.

2.4.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

a2.ep2c	Ils calculent les besoins en matériaux pour différents mandats. (C3)
a3.ep1a	Ils citent les prescriptions en matière de signalisation et les mesures de sécurité selon la SUVA et le BPA ainsi que les directives de la CFST. (C1)
a3.ep1b	Ils établissent une liste de matériel en vue de travaux de signalisation selon la planification. (C3)
a3.ep4a	Ils décrivent les mesures de sécurité et la signalisation utilisées pour l'autoprotection, la protection d'autrui et la protection des biens lors des travaux d'entretien, de maintenance, de nettoyage et d'entretien des plantes à l'intérieur et à l'extérieur. (C2)
a3.ep4b	Ils expliquent les conséquences sur le plan légal en cas de non-respect des prescriptions de sécurité. (C2)

a3.ep5a	Ils décrivent le déroulement des travaux de signalisation. (C2)
a3.ep5b	Ils planifient ou esquissent une signalisation sur la base d'une situation de travail typique à l'intérieur ou à l'extérieur. (C3)
a3.ep5c	Ils expliquent les responsabilités lors de travaux de signalisation en fonction du propriétaire de la route. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

a3.ep1a	Ils citent les prescriptions en matière de signalisation et les mesures de sécurité selon la SUVA et le BPA ainsi que les directives de la CFST. (C1)
a3.ep4a	Ils décrivent les mesures de sécurité et la signalisation utilisées pour l'autoprotection, la protection d'autrui et la protection des biens lors des travaux d'entretien, de maintenance, de nettoyage et d'entretien des plantes à l'intérieur et à l'extérieur. (C2)
a3.ep4b	Ils expliquent les conséquences sur le plan légal en cas de non-respect des prescriptions de sécurité. (C2)
a3.ep5a	Ils décrivent le déroulement des travaux de signalisation. (C2)
a3.ep5c	Ils expliquent les responsabilités lors de travaux de signalisation en fonction du propriétaire de la route. (C2)

Objectifs évaluateurs Aptitudes

a2.ep2c	Ils calculent les besoins en matériaux pour différents mandats. (C3)
a3.ep1b	Ils établissent une liste de matériel en vue de travaux de signalisation selon la planification. (C3)
a3.ep5b	Ils planifient ou esquissent une signalisation sur la base d'une situation de travail typique à l'intérieur ou à l'extérieur. (C3)

2.4.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« a2 : Préparer les matériaux, les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation »

« a3 : Procéder à la signalisation du périmètre des travaux d'entretien, de nettoyage, de maintenance ou d'entretien des espaces verts »

Module de connaissances

« Planifier et assurer la signalisation »

3 Domaine de compétences opérationnelles B « Nettoyage, entretien et maintenance des installations extérieures, des équipements et des bâtiments »

3.1 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

CO	Situation de travail
-----------	-----------------------------

- | | |
|-----|---|
| b.1 | Utiliser des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses dans le cadre de travaux d'exploitation |
|-----|---|
-

Les professionnels utilisent des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses en respectant toutes les mesures de sécurité requises. Ils prennent connaissance des indications du fabricant, du mode d'emploi et des instructions d'exploitation et vérifient les appareils avant leur mise en service. Ils prennent les mesures préparatoires requises pour assurer la sécurité des tiers lors de leurs travaux à l'aide de chariots élévateurs, de plateformes élévatrices, de tronçonneuses et de débroussailleuses.

- | | |
|-----|--|
| b.2 | Assurer la maintenance des machines et des petits appareils utilisés pour les travaux d'exploitation |
|-----|--|
-

Les professionnels assurent la maintenance et le contrôle des machines et du petit appareillage selon les spécifications du fabricant ou le plan d'exploitation. Ils s'informent préalablement dans les manuels d'utilisation, les listes de contrôle ou les prescriptions de sécurité sur les travaux à effectuer et la réglementation en matière de responsabilité. Ils mettent en œuvre les directives de la branche et portent les EPI nécessaires. Après la maintenance, ils s'assurent du bon fonctionnement et de la disponibilité opérationnelle des équipements, des machines et des outils et les entreposent conformément à la réglementation.

- | | |
|-----|--|
| b.3 | Nettoyer les équipements des installations extérieures |
|-----|--|
-

Les professionnels nettoient des façades, des rues et des routes, des trottoirs, des terrains de jeux, des circuits de sport, des aires de sable et d'autres installations et équipements extérieurs. Ils utilisent pour les différentes surfaces, les appareils, les machines et les produits de nettoyage appropriés de manière ergonomique et respectueuse de l'environnement. Ce faisant, ils appliquent les mesures de sécurité et portent les EPI nécessaires. Ils surveillent les conditions météorologiques et définissent les étapes de travail en conséquence. Si les travaux de nettoyage sont effectués par des tiers, ils vérifient l'exécution des travaux.

- | | |
|-----|---|
| b.4 | Entretien de la structure des installations extérieures |
|-----|---|
-

Les professionnels entretiennent et réparent les objets et installations extérieures ainsi que les surfaces routières et les chemins généraux. Ces travaux comprennent les travaux relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux canalisations

en lien avec des puits. Le mandat découle du plan de maintenance ou est délivré par le supérieur hiérarchique. Les professionnels analysent les défaillances du système de conduites ou du système de gestion des bâtiments et prennent les mesures immédiates appropriées tout en respectant les mesures de sécurité spécifiques.

b.5 Contrôler et entretenir les équipements des installations extérieures et intérieures ou situés sur des parties de bâtiments

Les professionnels vérifient et entretiennent les équipements sur des objets tels que des terrains de jeux, des installations de sport ou des signalisations ainsi que sur des installations telles que des systèmes solaires, des systèmes d'éclairage et d'irrigation extérieurs, sur les équipements intérieurs et sur des parties de bâtiments telles que les dispositifs d'éclairage et les protections solaires. Lorsqu'ils remplacent des appareils et des dispositifs d'éclairage usagés, ils veillent à utiliser des produits économes en énergie. Ces travaux englobent des réparations dans le domaine sanitaire et sur des éléments en bois et en métal ainsi que des travaux de peinture et de plâtrage. Le mandat découle du plan de maintenance. En cas de dommages, les professionnels définissent l'urgence de la réparation sur place et prennent ensuite les mesures correspondantes. Ils appliquent les mesures de sécurité spécifiques. Ils vérifient ensuite le bon fonctionnement de l'objet dans le système de maintenance respectif.

3.2 Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage

Champs d'apprentissage	Référence à la CO	périodes
CA 1 : Expliquer l'utilisation et le traitement ciblés des matériaux, des machines et des outils	b1/b4/b5	30
CA 2 : Respecter les règles de sécurité	b1/b2/b3/ b4/b5	15
CA 3 : Expliquer l'utilisation des appareils et des produits de nettoyage	b3	35

3.3 Champ d'apprentissage 1 : Expliquer l'utilisation et le traitement ciblés des matériaux, des machines et des outils

30 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

3.3.1 Activité typique

Bruno est une personne en formation en première année et doit tondre le gazon d'un complexe sportif. Il sait qu'il ne peut pas utiliser tous les modèles de tondeuses à gazon parce qu'il ne possède pas encore les permis en question ou n'a pas encore reçu d'introduction détaillée. Avant de se mettre au travail, il s'assure qu'il n'a plus de questions sur l'utilisation de la machine et que les EPI sont prêts. En outre, il constate

que l'appareil est prêt à fonctionner, vérifie le niveau de carburant et s'assure qu'il n'y a pas d'objets rigides (p. ex. pierres, branches, déchets) sur la pelouse qui pourraient constituer un danger.

3.3.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage	
b1.ep3	Ils énumèrent les machines de nettoyage qui nécessitent une formation ou une autorisation et indiquent les limites de leurs capacités. (C2)
b1.ep6	Ils citent les machines pour les travaux d'exploitation et d'entretien qui requièrent une formation et un permis spécifiques et montrent la limite de leurs compétences. (C2)
b4.ep2b	Ils décrivent les propriétés et l'utilisation des matériaux, machines, outils et moyens auxiliaires les plus courants utilisés pour les travaux d'entretien et de réparation à l'extérieur. (C2)
b5.ep12	Ils décrivent les méthodes de traitement usuelles de métaux, de bois et de matières synthétiques. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

b1.ep3	Ils énumèrent les machines de nettoyage qui nécessitent une formation ou une autorisation et indiquent les limites de leurs capacités. (C2)
b1.ep6	Ils citent les machines pour les travaux d'exploitation et d'entretien qui requièrent une formation et un permis spécifiques et montrent la limite de leurs compétences. (C2)
b4.ep2b	Ils décrivent les propriétés et l'utilisation des matériaux, machines, outils et moyens auxiliaires les plus courants utilisés pour les travaux d'entretien et de réparation à l'extérieur. (C2)
	<i>Ils expliquent les propriétés et l'utilisation des matériaux, machines, outils et moyens auxiliaires les plus courants définis selon une liste séparée pour les travaux d'entretien et de réparation à l'extérieur.</i>
b5.ep12	Ils décrivent les méthodes de traitement usuelles de métaux, de bois et de matières synthétiques. (C2)

Objectifs évaluateurs Aptitudes

-

3.3.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« b1 : Utiliser des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses dans le cadre des travaux d'exploitation »

« b4 : Entretien de la structure des installations extérieures »

« b5 : Contrôler et entretenir les équipements des installations extérieures et intérieures ou situés sur des parties de bâtiments »

Module de connaissances

« Expliquer l'utilisation et le traitement ciblés des matériaux, des machines et des outils »

3.4 Champ d'apprentissage 2 : Respecter les règles de sécurité

15 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

3.4.1 Activité typique

Activité typique 1:

Dans la piscine où Sarah travaille comme personne en formation, le film plastique d'une fosse de plongeon doit être nettoyé avec un nettoyeur haute pression. Pour ce faire, elle doit utiliser un échafaudage roulant et demande l'aide d'un autre employé. Ce faisant, elle fait descendre précautionneusement l'échafaudage roulant dans la fosse de plongeon, conformément aux règles de sécurité, et le fixe correctement. Elle s'assure ainsi qu'elle ne met en danger ni elle-même ni l'employé.

Activité typique 2:

Constantin exerce en tant que personne en formation dans une piscine couverte. Lorsqu'il arrive au travail le matin, il remarque que l'installation a déclenché une alarme. Le conteneur d'acide chlorhydrique est vide. Accompagné d'un employé et muni d'un équipement de protection individuelle (EPI) correct et adapté, Constantin peut remplacer le conteneur chimique vide par un plein.

3.4.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage	
b1.ep13	Ils commentent les principales prescriptions de la SUVA pour une utilisation correcte des échafaudages mobiles, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices et des échelles. (C2)
b2.ep2b	Ils expliquent les réglementations spécifiques à la branche en matière de responsabilité en ce qui concerne l'utilisation des dispositifs de sécurité. (C2)
b2.ep3	Ils commentent les règles cruciales de la SUVA qui s'appliquent dans le cadre des travaux de maintenance des machines et des petits appareils. (C2)
b3.ep9b	Ils commentent les prescriptions légales en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques, de conteneurs de gaz sous pression et d'autres matériaux de nettoyage. (C2)
b4.ep1a	Ils expliquent les réglementations opérationnelles et juridiques concernant l'entretien et la réparation des objets, des installations extérieures et des surfaces routières et des chemins généraux. (C2)
b4.ep7a	Ils expliquent les directives de la SUVA qui s'appliquent aux travaux dans les canalisations. (C2)
b4.ep7b	Ils expliquent la manière de mesurer l'oxygène dans les canalisations et les puits. (C2)
b5.ep8	Ils expliquent les mesures de protection lors d'exposition au soleil. (C2)
b5.ep9	Ils expliquent comment utiliser en toute sécurité l'air comprimé, les récipients sous pression et les bouteilles de gaz. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

b1.ep13	Ils commentent les principales prescriptions de la SUVA pour une utilisation correcte des échafaudages mobiles, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices et des échelles. (C2)
b2.ep2b	Ils expliquent les réglementations spécifiques à la branche en matière de responsabilité en ce qui concerne l'utilisation des dispositifs de sécurité. (C2)
b2.ep3	Ils commentent les règles cruciales de la SUVA qui s'appliquent dans le cadre des travaux de maintenance des machines et des petits appareils. (C2)
b3.ep9b	Ils commentent les prescriptions légales en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques, de conteneurs de gaz sous pression et d'autres matériaux de nettoyage. (C2)

b4.ep1a	Ils expliquent les réglementations opérationnelles et juridiques concernant l'entretien et la réparation des objets, des installations extérieures et des surfaces routières et des chemins généraux. (C2)
b4.ep7a	Ils expliquent les directives de la SUVA qui s'appliquent aux travaux dans les canalisations. (C2)
b4.ep7b	Ils expliquent la manière de mesurer l'oxygène dans les canalisations et les puits. (C2)
b5.ep8	Ils expliquent les mesures de protection lors d'exposition au soleil. (C2)

Ils expliquent les mesures de protection lors d'une exposition au soleil.

b5.ep9	Ils expliquent comment utiliser en toute sécurité l'air comprimé, les récipients sous pression et les bouteilles de gaz. (C2)
--------	---

Objectifs évaluateurs Aptitudes

-

3.4.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« b1 : Utiliser des appareils de nettoyage, des chariots élévateurs, des plateformes élévatrices, des tronçonneuses et des débroussailleuses dans le cadre des travaux d'exploitation »

« b2 : Assurer la maintenance des machines et des petits appareils utilisés pour les travaux d'exploitation »

« b3 : Nettoyer les équipements des installations extérieures »

« b4 : Entretien de la structure des installations extérieures »

« b5 : Contrôler et entretenir les équipements des installations extérieures et intérieures ou situés sur des parties de bâtiments »

Module de connaissances

« Respecter les règles de sécurité »

3.5 Champ d'apprentissage 3: Expliquer l'utilisation des appareils et des produits de nettoyage

35 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

3.5.1 Activité typique

Après un tournoi de handball qui s'est déroulé pendant le weekend, Marjolaine est chargée par son supérieur, de nettoyer les sols de la salle avec une monobrosse. Avant de commencer le nettoyage, elle se familiarise une nouvelle fois avec les fiches de sécurité et les fiches techniques du fabricant concernant les produits de nettoyage utilisés et elle vérifie que l'appareil fonctionne. Avec la monobrosse, elle utilise l'accessoire adapté au sol du gymnase et aux salissures et fait fonctionner l'appareil.

3.5.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

b3ep3a	Ils expliquent les appareils et machines de nettoyage courants ainsi que les moyens auxiliaires. (C2)
b3.ep3b	Ils citent les produits de nettoyage, d'entretien et de soin les plus courants ainsi que les moyens de traitement des surfaces. (C2)
b3.ep4a	Ils expliquent les caractéristiques sous l'angle du nettoyage des surfaces, des revêtements de sol et des matériaux les plus courants. (C2)
b3.ep4b	Ils expliquent les différents types de souillure et leur solubilité. (C2)
b3.ep8	Ils citent les moyens auxiliaires techniques et les aides en matière de portage dans le cadre de travaux de nettoyage conformément aux directives de la SUVA. (C1)
b3.ep9a	Ils énumèrent les produits de nettoyage contenant des substances nocives pour la santé ou pour l'environnement. (C1)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

b3ep3a	Ils expliquent les appareils et machines de nettoyage courants ainsi que les moyens auxiliaires. (C2)
b3.ep3b	Ils citent les produits de nettoyage, d'entretien et de soin les plus courants ainsi que les moyens de traitement des surfaces. (C2)
b3.ep4a	Ils expliquent les caractéristiques sous l'angle du nettoyage des surfaces, des revêtements de sol et des matériaux les plus courants. (C2)

Ils expliquent les caractéristiques sous l'angle du nettoyage des surfaces, des revêtements de sol et des matériaux définis selon une liste séparée.

b3.ep4b	Ils expliquent les différents types de souillure et leur solubilité. (C2)
b3.ep8	Ils citent les moyens auxiliaires techniques et les aides en matière de portage dans le cadre de travaux de nettoyage conformément aux directives de la SUVA. (C1)
b3.ep9a	Ils énumèrent les produits de nettoyage contenant des substances nocives pour la santé ou pour l'environnement. (C1)

Objectifs évaluateurs Aptitudes

-

3.5.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« b3 : Nettoyer les équipements des installations extérieures »

Module de connaissances

« Expliquer l'utilisation des appareils et des produits de nettoyage »

4 Domaine de compétences opérationnelles C « Entretien des espaces verts »

4.1 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

CO Situation de travail

c.1 Entretien des espaces verts

Les professionnels entretiennent les espaces verts à l'extérieur et le gazon des terrains de sport selon la saison. Ils vérifient régulièrement la qualité du gazon et prennent les mesures nécessaires. En cas de besoin, ils consultent le plan d'entretien ou les listes de contrôle correspondantes. Ils effectuent les travaux d'entretien nécessaires sur les haies, les plantes vivaces, les arbustes et les bordures, en tenant compte des mesures de sécurité spécifiques. Ils utilisent les équipements pour l'entretien des espaces verts en tenant compte des mesures de sécurité nécessaires. Ils effectuent les travaux requérant des produits phytosanitaires et antiparasitaires sous la conduite d'un titulaire d'une licence spécifique. Ils fixent des priorités pertinentes pour les travaux à réaliser et les documentent.

4.2 Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage

Champs d'apprentissage	Référence à la CO	périodes
CA 1 : Décrire les fonctions des organes des plantes et reconnaître les espèces végétales	c1	20

4.3 Champ d'apprentissage 1 : Décrire les fonctions des organes des plantes et reconnaître les espèces végétales

20 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

4.3.1 Activité typique

Le supérieur d'Albin l'aborde et lui demande de faire une proposition pour la plantation d'une plate-bande de la ville. Albin réfléchit aux espèces végétales qui conviennent à la nouvelle surface à végétaliser. Comme c'est l'été, il note que les dahlias, les échinacées et les cosmos sont des plantes possibles qui correspondent à la saison. Il remet ensuite le projet établi à son supérieur hiérarchique pour contrôle.

4.3.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

c1.ep4a Ils expliquent les organes de base d'une plante et de leurs fonctions. (C2)

c1.ep4b Ils identifient et citent les noms des familles de plantes les plus courantes. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

c1.ep4a Ils expliquent les organes de base d'une plante et de leurs fonctions. (C2)

c1.ep4b Ils identifient et citent les noms des familles de plantes les plus courantes. (C2)

Ils identifient et nomment les espèces végétales définies selon une liste séparée.

Objectifs évaluateurs Aptitudes

-

4.3.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« c1 : Entretien des espaces verts »

Module de connaissances

« Décrire les fonctions des organes des plantes et reconnaître les espèces végétales »



5 Domaine de compétences opérationnelles D « Exploitation des installations de sport »

Aucun objectif évaluateur scolaire dans le DCO D pour la 1^{re} année d'apprentissage.

6 Domaine de compétences opérationnelles E « Finalisation des travaux d'exploitation »

6.1 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

CO	Situation de travail
----	----------------------

e.1	Entreposer les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits de désinfection et de nettoyage, les carburants ainsi que le matériel courant
-----	---

Les professionnels entreposent les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits de désinfection et de nettoyage, les carburants ainsi que le matériel courant dans les endroits prévus à cet effet. Ils procèdent conformément aux prescriptions légales et mettent en œuvre les mesures de sécurité spécifiques. Ils contrôlent les stocks, organisent les livraisons dans les délais et appliquent, en matière de stockage, le principe du premier entré, premier sorti. Tout écart dans les paramètres de stockage est immédiatement corrigé.

e.2	Éliminer les déchets et les matières recyclables de l'installation exploitée
-----	--

Les professionnels éliminent dans le respect de l'environnement les déchets et les matériaux recyclables de l'installation. Ils se chargent des points de collecte internes à l'entreprise et de ceux ouverts au public, nettoient les bennes souillées ou pleines et éliminent les déchets et les matériaux recyclés de manière inadéquate, conformément aux prescriptions légales et aux mesures de sécurité nécessaires. En cas de problèmes liés aux déchets dangereux, ils agissent immédiatement et collaborent de manière proactive avec des entreprises spécialisées dans l'élimination.

e.3	Ranger le lieu de travail, entreposer les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation de sorte qu'ils soient prêts à être réutilisés et établir un rapport de ses propres travaux et des travaux effectués par les machines
-----	--

Les professionnels rangent soigneusement leur lieu de travail après avoir terminé leur travail ainsi qu'à la fin de la journée. Ils nettoient de manière respectueuse de l'environnement leur lieu de travail ainsi que les matériaux, les équipements et les machines utilisés. Ils réparent si possible eux-mêmes les dommages et les défauts et les consignent dans un rapport. Ils entreposent en outre le matériel, les équipements et les machines dans les locaux prévus à cet effet. Ils procèdent à la dernière ronde de contrôle et ferment le bâtiment. Les professionnels rendent compte de leur propre travail ou du travail réalisé en équipe, ainsi que de celui effectué avec les équipements dans les rapports prévus à cet effet par leur entreprise.

6.2 Vue d'ensemble de tous les champs d'apprentissage

Champs d'apprentissage	Référence à la CO	périodes
CA 1 : Manipuler des substances dangereuses et gérer le stockage selon les instructions	e1	10
CA 2 : Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement	e2	25
CA 3 : Rédiger des rapports	e3	15

6.3 Champ d'apprentissage 1: Manipuler des substances dangereuses et gérer le stockage selon les instructions

10 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

6.3.1 Activité typique

Dans la piscine Aquafun où travaille Pablo qui est en formation, il est prévu aujourd'hui une livraison de produits de nettoyage qu'il réceptionne. Pour ce faire, il effectue un contrôle du bon de livraison en vérifiant les produits indiqués et leur quantité. De plus, il vérifie les fiches de sécurité et les fiches techniques des produits qui sont également fournies avec la livraison.

6.3.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

e1.ep1	Ils expliquent l'installation nécessaire d'un lieu de déchargement et d'un entrepôt pour les produits chimiques, les produits de nettoyage et le matériel courant. (C2)
e1.ep2a	Ils expliquent les prescriptions relatives au déchargement et au stockage des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)
e1.ep2b	Ils expliquent l'étiquetage des substances dangereuses et nocives pour la santé. (C2)
e1.ep4	Ils décrivent le processus de la commande au stockage en passant par la livraison des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)
e1.ep8a	Ils expliquent leur comportement dans des situations à risque lors de la manipulation de substances dangereuses et toxiques. (C2)
e1.ep8b	Ils expliquent les répercussions possibles et les mesures de protection lors de la manipulation de radon et de la naphtaline. (C3)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

e1.ep1	Ils expliquent l'installation nécessaire d'un lieu de déchargement et d'un entrepôt pour les produits chimiques, les produits de nettoyage et le matériel courant. (C2)
e1.ep2a	Ils expliquent les prescriptions relatives au déchargement et au stockage des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)
	<i>Ils montrent les mesures de sécurité nécessaires lors du stockage des produits de nettoyage et des matériels courants à l'aide d'exemples concrets.</i>
e1.ep2b	Ils expliquent l'étiquetage des substances dangereuses et nocives pour la santé. (C2)
	<i>Ils expliquent l'étiquetage des substances dangereuses et nocives à l'aide des directives et des symboles SGH.</i>
e1.ep4	Ils décrivent le processus de la commande au stockage en passant par la livraison des produits chimiques, des produits de nettoyage et du matériel courant. (C2)
e1.ep8a	Ils expliquent leur comportement dans des situations à risque lors de la manipulation de substances dangereuses et toxiques. (C2)
	<i>Ils décrivent avec leurs propres mots l'utilisation des équipements de protection individuelle en fonction de la situation.</i>
	<i>Ils décrivent les mesures qui peuvent être utilisées pour identifier le danger lié au radon et au naphthalène. (e1.ep8b)</i>
	<i>Ils décrivent à l'aide d'un exemple concret leur comportement dans des situations potentiellement dangereuses. (e1.ep8b)</i>

Objectifs évaluateurs Aptitudes

e1.ep8b	Ils expliquent les répercussions possibles et les mesures de protection lors de la manipulation de radon et de la naphthaline. (C3)
---------	---

6.3.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« e1 : Entreposer les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits de désinfection et de nettoyage, les carburants ainsi que le matériel courant »

Module de connaissances

« Manipuler des substances dangereuses et gérer le stockage selon les instructions »

6.4 Champ d'apprentissage 2 : Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement

25 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

6.4.1 Activité typique

Activité typique 1:

Lors de l'entretien d'une clairière, Pierre a découvert des néophytes. Il est chargé par son supérieur de retirer les néophytes et de les éliminer correctement. Comme Pierre sait que les néophytes ne doivent pas être compostées, car elles se propagent très rapidement, il arrache les plantes et les met dans un sac à néophytes. Il les fait enlever lors du prochain ramassage des ordures, afin qu'ils puissent ensuite être détruits.

Activité typique 2:

Dans son planning hebdomadaire, Hélène voit que c'est à son tour de nettoyer le collecteur d'alluvions aujourd'hui. À cette occasion, elle prélève un échantillon de boue et le remet à son supérieur pour qu'il l'analyse en laboratoire. Les résultats de l'analyse montrent que les boues sont fortement contaminées et présentent des valeurs de tassement élevées. Elle discute de la marche à suivre avec son supérieur et prend ensuite les dispositions nécessaires pour que les boues soient évacuées vers une décharge contrôlée bioactive.

6.4.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

e2.ep1a	Ils citent les prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement et des eaux dans le contexte de la gestion des déchets. (C2)
e2.ep1b	Ils montrent les possibilités de recyclage et de réutilisation des matériaux courants selon la liste des matériaux. (C2)
e2.ep1c	Ils expliquent la signification des notions de durabilité, d'efficacité énergétique et de cleantech dans le contexte des ressources disponibles. (C2)
e2.ep1d	Ils expliquent les principaux cycles des matériaux. (C2)

e2.ep3a	Ils décrivent les différents types de décharge. (C2)
e2.ep3b	Ils décrivent les directives relatives à la gestion sûre des déchets respectueuse de l'environnement dans le domaine interne et externe. (C2)
e2.ep4a	Ils expliquent la manière de traiter les déchets spéciaux dangereux. (C2)
e2.ep4b	Ils expliquent les conséquences possibles d'un comportement peu sûr et inapproprié sur le plan des ressources et de la protection de l'environnement. (C2)
e2.ep5	Ils commentent les possibilités de rechercher des informations sur des matériaux inconnus. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

e2.ep1a	Ils citent les prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement et des eaux dans le contexte de la gestion des déchets. (C2)
e2.ep1b	Ils montrent les possibilités de recyclage et de réutilisation des matériaux courants selon la liste des matériaux. (C2)
	<i>Ils décrivent avec leurs propres mots la signification des matériaux recyclables courants.</i>
e2.ep1c	Ils expliquent la signification des notions de durabilité, d'efficacité énergétique et de cleantech dans le contexte des ressources disponibles. (C2)
	<i>Ils expliquent l'importance des cleantech pour leur branche à l'aide d'exemples concrets appropriés.</i>
e2.ep1d	Ils expliquent les principaux cycles des matériaux. (C2)
	<i>Ils expliquent le cycle naturel et artificiel de l'eau.</i>
	<i>Ils expliquent aussi bien le cycle du carbone que celui de l'oxygène.</i>
e2.ep3a	Ils décrivent les différents types de décharge. (C2)
e2.ep3b	Ils décrivent les directives relatives à la gestion sûre des déchets respectueuse de l'environnement dans le domaine interne et externe. (C2)
	<i>Ils décrivent les dispositions légales actuelles relatives à l'élimination des matériaux courants dans le respect de l'environnement.</i>
e2.ep4a	e2.ep4a Ils expliquent la manière de traiter les déchets spéciaux dangereux. (C2)
	<i>Ils expliquent la manipulation correcte et la procédure à suivre en cas de déchets spéciaux.</i>
e2.ep4b	Ils expliquent les conséquences possibles d'un comportement peu sûr et inapproprié sur le plan des ressources et de la protection de l'environnement. (C2)

e2.ep5	Ils commentent les possibilités de rechercher des informations sur des matériaux inconnus. (C2)
--------	---

Objectifs évaluateurs Aptitudes

-

6.4.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« e2 : Eliminer les déchets et les matières recyclables de l'installation exploitée »

Module de connaissances

« Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement »

6.5 Champ d'apprentissage 3 : Rédiger des rapports

15 périodes d'enseignement sont à disposition pour ce champ d'apprentissage.

6.5.1 Activité typique

Mathieu est en train de rédiger un rapport sur l'entretien des haies qu'il vient d'effectuer dans le parc. Il note le nombre d'heures qu'il a travaillées, les tâches qu'il a effectuées dans chaque zone ainsi que les éventuelles anomalies constatées sur place. Il s'assure ainsi que le même travail ne sera pas à nouveau effectué le lendemain. Il établit également un rapport sur l'utilisation de tous les appareils, machines et matériaux qu'il a utilisés et y ajoute le bon de livraison des matériaux éliminés. Après avoir vérifié lui-même une nouvelle fois le rapport, il le transmet à son supérieur.

6.5.2 Définition des contenus des objectifs évaluateurs

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs du champ d'apprentissage

e3.ep5a	Ils citent les principales données pour l'établissement d'un rapport complet d'une mission de travail. (C1)
---------	---

e3.ep5b	Ils établissent un rapport sur les travaux exécutés, les matériaux et les machines utilisés ainsi que le temps consacré. (C3)
---------	---

e3.ep7	Ils établissent pour une situation de travail typique une esquisse avec des mesures et toutes les indications requises. (C3)
e3.ep8a	Ils vérifient un rapport quant à sa complétude, sa vraisemblance et sa traçabilité et, au besoin, complètent les données. (C3)
e3.ep8b	Ils expliquent les conséquences possibles de rapports incompréhensibles ou qui ne sont pas établis dans les délais. (C2)

Remarque : les objectifs évaluateurs spécifiés dans le plan de formation ont été affectés aux domaines « Connaissances fondamentales » et « Aptitudes », et concrétisés en fonction des besoins.

Objectifs évaluateurs Connaissances fondamentales

e3.ep5a	Ils citent les principales données pour l'établissement d'un rapport complet d'une mission de travail. (C1)
e3.ep8b	Ils expliquent les conséquences possibles de rapports incompréhensibles ou qui ne sont pas établis dans les délais. (C2)

Objectifs évaluateurs Aptitudes

e3.ep5b	Ils établissent un rapport sur les travaux exécutés, les matériaux et les machines utilisés ainsi que le temps consacré. (C3)
e3.ep7	Ils établissent pour une situation de travail typique une esquisse avec des mesures et toutes les indications requises. (C3)
e3.ep8a	Ils vérifient un rapport quant à sa complétude, sa vraisemblance et sa traçabilité et, au besoin, complètent les données. (C3)

6.5.3 Médias d'apprentissage

L'organe responsable met à disposition pour le cours des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce champ d'apprentissage, les unités de contenu suivantes sont à votre disposition :

Élément opérationnel

« e3 : Ranger le lieu de travail, entreposer les machines, les petits appareils et autres outils utilisés pour les travaux d'exploitation de sorte qu'ils soient prêts à être réutilisés et établir un rapport de ses propres travaux et des travaux effectués par les machines »

Module de connaissances

« Rédiger des rapports »

7 Domaine de compétences opérationnelles F « Collaboration avec les clients et les collaborateurs »

Pas d'objectifs évaluateurs scolaires dans le DCO F pour la 1^{re} année d'apprentissage.

8 Aides à la planification

Pour la mise en œuvre dans les écoles professionnelles, les outils suivants sont à disposition :

- Agente d'exploitation / Agent d'exploitation CFC : Vue d'ensemble des champs d'apprentissage sur les trois années d'apprentissage (pour les domaines de compétences opérationnelles A, B, C, E, F)

9 Annexe

Vous trouverez ici les listes actuelles mentionnées dans les objectifs évaluateurs en rapport avec les champs d'apprentissage suivants :

- DCO B : Champs d'apprentissage 1 & 3
- DCO C : Champ d'apprentissage 1